



**PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE  
DU 22 OCTOBRE 2013**

Présents

Mme THARIN Irène, Maire,  
M. BUCHWALDER Daniel,  
Mme PAICHEUR Françoise,  
M. GANZER Michel,  
Mme MARMIER Frédérique,  
M. PERROT Jean-Claude,  
Mme FORESTI Christine,  
M. RIGOULOT René,  
Mme CHALOT Maryline, Adjoints,  
M. BERCOT Jean-Paul, Conseiller  
délégué,  
M. BAU Claude,  
Mme BLAISE Catherine,  
Mme DI VANNI Laurence,  
Mme FROSSARD Marie-Noëlle,  
M. LANOIX Michel,  
M. ROBERT Jean-Marc,  
M. SAVORGANO Alain,  
M. BART Jean-Marie,  
Mme REBRASSIER Fathia,  
Mme VIKTORIN Jocelyne,  
M. GAZZOLA Gilles,  
Mme FORESTI Francine, Conseillers.

Excusés avant donné procuration

M. BAU Franck a donné procuration à  
LANOIX Michel,  
M. FORESTI Jean a donné procurator  
M. GANZER Michel,  
Mme GUEY Christine a donné procura  
à Mme DI VANNI Laurence,  
Mme SARRON Maryse a donné  
procuration à Mme MARMIER Frédéric  
M. STOESEL Alain a donné procurati  
à M. RIGOULOT René,  
Mme VALITON Michèle a donné  
procuration à Mme PAICHEUR Franço

Etait absent

M. MIESKE Jean-Luc

Assistait à la réunion

M. BUHLER Samuel,  
Directeur Général des Services,

La Présidence de la séance est assurée par **Mme Irène THARIN**, Maire.

**Ouverture de la séance à 18 heures 30.**

**Mme THARIN** effectue l'appel des élus pour vérification du quorum, énonce les procurations et invite les élus à faire mention des questions orales.

Aucune question orale n'est annoncée.

**M. RIGOULOT** est désigné **Secrétaire de Séance**.

Des informations seront données par **Mme CHALOT**, **Mme FORESTI Ch.**, **M. PERROT** et **Mme PAICHEUR**. Enfin, **M. BUCHWALDER** commentera le bilan financier de l'opération centre-ville, situation datée du 21/10/2013.

Le projet de délibération intitulé « Annulation de la délibération du 9 septembre 2013 périmètre de protection modifié autour du monument historique La Bastille sur les communes d'Hérimoncourt et de Seloncourt » est retiré de l'ordre du jour de ce conseil.

**1) 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2013**

**Mme THARIN** présente ce point et propose au Conseil Municipal l'approbation du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2013.

**VOTE POUR A L'UNANIMITE**

**2. BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2013**

L'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit notamment, dans son alinéa premier, que des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant.

M. BUCHWALDER présente le budget supplémentaire pour l'exercice 2013 dépenses et recettes de fonctionnement et, pour l'investissement, chaque Adjoint délégué prendra la parole.

BS2013	FONCTIONNEMENT		30 sept. 13
<b>Dépense de fonctionnement</b>			
Achats			
60611 Eau		0	
60612 Electricité		15 000	Hiver / décalage facturation / nouv. Local
60614 Gaz		14 000	Hiver
60623 Alimentation		2 700	Jeunesse (C de L)
60636 Vêtements travail		3 520	Ateliers Plan de prévention
6064 Fournitures administratives		-2 900	
6065 Livres; disques cassettes		1 159	Transfert crédits budget culture
6068 Autres fournitures		897	Disques stationnement
Autres		700 35 076	
Services extérieurs			
611 Contrats et PS			
Repas restau.scolaire	-2 500		Prix d'achat
Culture	1 600		Transfert crédits
Crèche	-1 500		Prix repas
Adefyce	2 630		Logiciel RH
Autres	0	230	
6135 Location matériel		3 500	Machine à peindre
61521 Entretien terrains		-2 900	Régie
61522 Entretien bâtiments			
Programmé	-3 000		Devis
Courant			
Régie			
Contrats	0	-3 000	
61551 Entretien véhicules		3 000	Réparations
61558 Entretien autres biens mobiliers		850	Crèche, logiciel bibliothèque
6188 Autres frais divers (entrées piscine et divers)		4 200	Jeunesse C de L
6227 Honoraires	-400		
6228 Autres rem.	800	400	Commissaire enquêteur PLU
6231 Annonces insertions	400	400	PLU
6236 Catalogues imprimés			
Centre culturel	-2 000		Transfert crédits
Autres	0	-2 000	
6248 Transports		900	Restau.scolaire
6281 Concours divers, cotisations		1 000	Communes forestières contrib. Ha
6288 Autres services extérieurs (Verst.assoc. Cuit.)		-650	Culture
Autres charges externes		970	6 900
Impôts taxes			
63512 Taxes foncières		0	
6355 Taxes s/véhicules		0	
637 SACEM		200	
Culture			
Jeunesse		-350	-150
Frais de personnel			
<u>Personnel extérieur</u>			
Intervenant musique Absences 2012	5 548		Année pleine
Stagiaires	-628	4920	
<u>Personnel titulaire</u>			
Départ non remplacé	-14217		
Départ remplacement RH	-2 604		
Mise en disponibilité crèche	-6 212		
Titularisation cr_crèche	13 361		
Variations horaires, V% traitements	-7 502		
HS	3 867		
Promotions, RI	604	-12 703	
<u>Contractuels</u>			
Titularisation	-13 289		
Apprenti non renouvelé	-3 133		
Remplacements	29 323		
<u>Fêtes cérémonies, crèche</u>			
Contrats aidés	-5 312		
Emplois été, horaires	1 849	9 438	
Charges sociales		-3 407 -1 752	
Autres charges externes			
6534 Cotisations sociales élus		7 336	Cotisations Sécu. Elus
6554 Contribution organismes regroupement		5 400	Gymnase des Hautes Vignes PMA

Glycines	500	
Comité da Jumelage	3 500	20e anniversaire
Eurocuivres	-1 500	Transfert crédit bu<
Arm's vieux Soloncourt	500	
Autres subventions	700	
65738 FRANCA	-10 320	Renégociation con
65738 Culture, projets écoles		611SDCM
Charges financières		
66 Frais financiers Intérêts	0	
ICNE		
Autres frais financiers	800	800 Frais dossier prêt
charges exceptionnelles et dotations		
67 Charges exceptionnelles		700 Ecoles
68 Dotations amortissements provisions		0
73925 FPIC		-7 000 Notifié
<b>Total dépenses 4 967 677</b>	<b>5 008 367</b>	<b>40 690 0,82%</b>
<b>Recettes de fonctionnement</b>		
vn,etes, travaux p de S		
7022 Coupes de bois	28 000	Ventes réalisées
7024 TVA sur coupes de bois	0	
7025 Affouage	0	
70311 Concessions cimetièrre et redevances funéraires	0	
70323 Redevance domaine public	365	
7062 Animations	10 000	Centre de loisirs
7066 Restauration scolaire et périscolaire		
Crèche		
7083 Locations diverses	0	
70878 Facturations diverses	0	38 365
721 Travaux en régie		-2 900
Impôts taxes		
731 Contributions directes		
7336 Autres Impôts et taxes		
7351 Taxe / electricité	C	
7381 Droits de mutation	0	0RAS
Péquations		
74832 Fonds départemental de TP		
74833 Etat compensation TP		
74834 Etat compensation FB		
74835 Etat compensation TH		0RAS
dotations subventions participations		
741 Dotations subventions	1 923	1 923 DSR
747Auires subventions participations		
CAF CEJ		
Crèche		
Bons CAF C de L	3 000	
Autres	620	3 620 Salon d'art
75 Autres produits de gestion	0	0
7S Produits financiers		0
77Produits exceptionnels		
Assurances	12 200	Machine è peindre
Autres		12 200
6S Remboursements sursalaires et charges		
Maladies maternités	16 184	
Service minimum accueil	669	
Contrats aidés	-3 657	
Autres	-517	12 679
<b>Total recettes 5 605 372</b>	<b>5 671 259</b>	<b>85 887 1,18%</b>
<b>Excédent de fonctionnement</b>		<b>25 197</b>

BS 2013  
INVESTISSEMENT DEPENSES

3ü aopt. 13  
" TÔT AIT

		■ WSÏT	BSÏTH) 1		
<b>BATIMENTS</b>	Travaux scolaires	59 200		-3 200	56 000
	Bâtiments sportifs	31 000			31 000
	Barments divers	98 300	32 770	-900	130 170
	Travaux en régi*©	93 860			93 88C
<b>Dpé rations</b>					0
	ReconstrucÚon Ecc(e Mognetti		10 000		10 000
	Tennis		933		938
	Sali© de gym.	60 000	338 853	6 600	405 453
<b>Travaux en réoie</b>					C
		"342 306	382 581	2 600	727 441
	Marché	251 000	319 360	17 430	570 29C
	Coteau piégot				
	Entrée ville Bondeval				
	Eclairage public	30 000	45 418		75 418
	Enfouissement Agnes		91 064		91 064
	Signalisation 4-radar				15 000
	Régie	15 000			10 000
<b>Opérations</b>	Aménagement Centre Ville	700 000	256 494		1 173 753
	Accès Mélanne		10 600		10 600
<b>Travaux en régie</b>					
		TW555	"722T3S-	~T7"43U	199 759
<b>MATERIEL</b>					1 946 125
<b>Enseignement</b>					
<b>Informatique</b>		11 700	2 070		
<b>Matériel divers</b>		67 990	30 797	-10 000	
<b>Égfe</b>		43 2S0	5 160		
<b>Véhicules</b>		12 000			
		134 980	38 027	-10 000	163 007
<b>CULTURE</b>		10 200	T2TTÍ	-8 900	
<b>SPORTS-VIE ASSOCIATIVE</b>		15 623	2 300	-1 400	16 523
<b>JEUNESSE VIE DES QUARTIERS</b>					
<b>JEUX</b>		30 00C	63 192		
<b>Autres travaux matériel</b>		4 600		300	
		34 600	63 192	300	
<b>ENVIRONNEMENT</b>					
	Forât	7 900	41 104	-5 770	
	llumonation de fin d'année	8 000			
	Tennis		8 350	8 560	
	Mobilier urbain	15 000	4 000	-1 200	
	Serre	4 000		-1 590	
	Récupération eaux pluviales				
	Berges de la panse		7 008		
	Autres investissements	1 700	9 425		
	Régie	19 200		-2 900	
<b>Opérations</b>	Chemins Panse		5 710		
	Berges rue de la Pâie	200 000	19 829		
	Passerelle rue des Noyers		115 150		
<b>Travaux en régie</b>					
		255 800	210 576	-2 900	403 476
<b>URBANISME</b>					
	Extension réseaux				
	Réserve foncière	20 00C*	60 012	-1 200	
	Achat cellules commerciales		155 064	3 800	
	Rua Derière le Château		18 428	-17 430	
	Columbarium	16 600	5 000		
	Subventions d'équipement		75 000		
	Divers				
<b>Dpé ration</b>	Site Wittmer		21 903		
	Cota au Piégot				
	Ex Ateliers Municipaux				
		36 600	335 407	-14 8 301	
<b>AUTRES</b>					
<b>axe d'aménagement (ex TLE)</b>		25 000			
<b>Subventions d'investissement</b>					
<b>lotte en capital</b>		278 000			
<b>Travaux sous mandat Tissot</b>			25 000		
<b>rais d'études PLU</b>				4 900	
<b>1SAC</b>		20 000			
<b>rais d'études Opération d'ordra</b>			103 257		
		323 000'	128 257	4 900	
		2 159 183	1 895 367		199 759

INVESTISSEMENT RECETTES  
BS 2013

	BP 2013	RAR	BS 2013	DM	TOTAL	
FCTVA	500 000				500 000	
DETR					0	
Taxe d'aménagement (TLE)	50 000				50 000	
Amortissements	227 000				227 000	
Provisions	20 000				20 000	
-rais d'étude opération d'ordre		103 257			103 257	
Indemnité d'assurance					0	
Cessions d'immobilisations	75 000	382 820			457 820	
Travaux sous mandat		25 000			25 000	
	872 000	511 077	0	0	1 383 077	
<b>SUBVENTIONS SUR TRAVAUX</b>						
Subventions hors opérations	11 477	8 879	12 681		33 037	
DGE DETR					0	
Subventions sur opérations					0	
Centre ville	81 926	743 671	42 574		868 171	
Structure multi accueil					C	
Salie de gym.	9 000		41 466		50 466	
2°site reiauration scolaire CAF					0	
Tennis		43 734			43 734	
	-1 233	102 403	796 284	96 721	0	995 408
		974 403	1 307 361	96 721	0	2 378 485
<b>DEFICIT D'INVESTISSEMENT HORS EMPRUNT</b>	-1 184 780	-588 006	109 621	-199 759	-1 862 924	
EMPRUNT	547 085	280 000	-134 818		692 267	
REPRISE EXCEDENT 2012		507 765			507 763	
EXCEDENT 2013	837 695		25 197		662 892	
	0	199 759	0	-199 759	0	

BS 2013  
SYNTHESE

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
TOTAL DEPENSES	5 008 367	TOTAL RECETTES	5 671 259
excédent disponible pour l'investissement	662 892		
	5 671 259		5 671 259

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
BATIMENTS	727 441	autofinancement	662 892
VOIRIE	1 946 126		
MATERIEL	163 007	REPORT RESULTAT 2012	507 765
CULTURE	13 411	SUBVENTIONS SUR OPERATIONS	962 371
SPORT-VIE ASSOCIATIVE	16 523	RECETTES DIVERSES	1 383 077
JEUNESSE	98 092	SUBVENTIONS HORS OPERATIONS	33 037
URBANISME	357 177		
ENVIRONNEMENT	463 476		
AUTRES	456 157		
			4 241 409

Mme THARIN ouvre le débat.

**M. GAZZOLA** s'exprime au nom du **Groupe Seloncourt Energie Nouvelle** :

*1/Au niveau des dépenses de fonctionnement nous n'avons retenu que quelques points significatifs.*

*Les dépenses d'électricité et de chauffage sont pleinement justifiées. Nous ajouterons, comme nous l'avions évoqué lors du BP 2013, que vous avez sous-estimé la hausse du prix du gaz.*

*- Au niveau des frais du personnel, le gain réalisé au niveau du personnel titulaire est largement compensé par le surcoût du personnel non titulaire et extérieur.*

*- Les cotisations sécurité sociale pour les élus sont obligatoires en 2013. Comment avez-vous calculé la somme inscrite au BS? La CSG et la CRDS ne représentent-elles pas à elles seules un taux de 8% des indemnités?*

*Hormis les charges exceptionnelles, la hausse des dépenses de fonctionnement est de 4.32%.*

*2J Au niveau des recettes de fonctionnement 2 revenus exceptionnels mais malheureusement non pérennes ont compensé partiellement nos ressources.*

*+ 28 000 € pour les coupes de bois*

*+ 12 200 € pour le remboursement d'une traceuse de bandes routières qui nous a été volée et qu'il faudra remplacer.*

*Hors cessions d'immobilisations les recettes de fonctionnement sont stables.*

*En fonctionnement nous retiendrons donc que l'excédent baisse d'environ 20% entre 2012 et 2013 soit -169188 €.*

*3/Les dépenses d'investissement ont diminué de 12 900 €. Cette baisse est due à des travaux non réalisés mais reportés (19 000 €).*

*Au sujet du bâtiment ex-Senger, quelle est la durée maximum du portage? A ce jour combien nous ont coûté ces locaux? Les frais de portage sont cette année très importants, ils sont équivalents à un remboursement des intérêts d'emprunt correspondant.*

*4/ Bonne surprise au niveau des recettes d'investissements. Les 94 721€ versés par le Conseil Général sont les bienvenus.*

*Après ces quelques points, des questions d'ordre plus général.*

*- Pourquoi dans le tableau récapitulatif des régies ne pas prendre en compte le réalisé plutôt que de reconduire le prévisionnel. L'écart est de 25 000 €, la somme est non négligeable.*

*- Nous ne pouvons pas terminer notre intervention sans parler de la dette. Celle-ci était de 1 010 000 € en 2010 (soit 168 €/habitant), elle s'élève en 2014 à 2 591 641 € (soit 432 €/Zhab.). La dette a été multipliée par 2.5.*

*N oublions pas de rappeler que, Mme le Maire et son équipe ont, durant cette même période, résorbé notre excédent de 536 000 € placés en banque et vendu une partie du patrimoine communal pour 447 820 €. Ce million d'euros, non pérenne, a permis de limiter apparemment cette dette. En réalité, à périmètre équivalent, notre besoin financier pour éponger les dépenses communales s'élèverait à 3 590 000 € soit 600 €/hab. comparé aux 168 €/hab. en 2010. La réfection du centre-ville a au moins permis une chose: mettre à plat nos finances.*

**M. SAVORGNANO** s'exprime au nom du **Groupe Seloncourt Dynamique et Solidaire** :

« Peu de variations avec le Budget Primitif. Nous constatons une augmentation des recettes de fonctionnement de 65 887 € soit + 1,2 % dû en grande partie à 4 articles :

- + 28 000 € pour les coupes de bois
- + 13 000 € pour le centre de loisirs de juillet organisé depuis cette année par la mairie, mais avec bien sûr les dépenses correspondantes à cette organisation
- + 12 200 € pour le remboursement par l'assurance du vol de la traceuse
- + 16 184 € de remboursement de congés maladie et maternité

En dépenses de fonctionnement une augmentation de 40 690 €, soit moins de 1 % donc peu significative

- + 15 000 € pour les coûts d'électricité
- + 14 000 € pour le gaz
- + 5 400 € pour un rappel de facture concernant le gymnase du collège des Hautes-Vignes

Une moindre dépense de 4 000 € sur la fourniture des repas à la restauration scolaire mais au détriment d'un circuit court et de la cuisine centrale de l'ADAPEI qui comptait sur cet apport en repas pour un meilleur fonctionnement et du travail pour ses salariés handicapés. La participation à l'opération brioches ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt.

Une bonne nouvelle une baisse de 7 000 € sur le Fonds de péréquation des Recettes fiscales.

Par contre 1 contrat d'apprentissage non renouvelé et 1 contrat aidé en moins. Comme lors du Budget primitif nous vous demandons d'utiliser la procédure des emplois d'avenir pour embaucher quelques jeunes en grandes difficultés.

En dépenses d'investissement des ajustements entre les chapitres, mais je retiendrai 2 montants :

- . 2 500 € en bâtiments pour l'achat de matériel scolaire dû à l'ouverture d'une classe à Berne. Ce fait est tellement rare qu'il faut le souligner car sous l'ancien quinquennat il fallait plutôt parler de suppression de classe. A Seloncourt nous avons donc profité de la nouvelle politique mise en oeuvre au niveau de l'éducation nationale.
- . 3 800 € pour frais de portage concernant l'achat des 2 cellules commerciales dans le bâtiment ex-Senger et donc un coût supplémentaire pour la commune. Une question tout de même pour quand le début des travaux ?

En recettes d'investissements une augmentation de 96 721 € grâce aux subventions du Conseil Général sur les différents travaux : centre ville, école et salle de gymnastique. Merci à notre conseiller général. Mais, et cela n'apparaît pas encore dans le budget, la réalisation d'un emprunt de 400 000 € qui aura des conséquences pour l'an prochain.

La dette par habitant va ainsi passer de 200 € en 2009 à 430 € en 2014. Elle aura donc plus que doublée pendant la durée de ce dernier mandat.

L'année prochaine si l'on veut conserver une petite marge d'investissement il faudra de nouveau réaliser un emprunt important car le remboursement de la dette en capital va passer de 278 000 € à 681 000 € soit une augmentation d'un peu plus de 400 000 € c'est-à-dire 60 % de l'excédent disponible pour l'investissement.

Avec votre aménagement du centre-ville nous constatons que vous avez gravement handicapé les possibilités d'investissement de demain. Nous l'avons dit et dénoncé depuis le début de cette opération de prestige au coût pharaonique pour notre ville.

L'an prochain sera l'année de vérité. A tout point de vue !



*Pour ce qui est du vote de ce BS nous voterons contre car en droite ligne des orientations du budget primitif et ce BS n'a en rien modifié ceiles-ci. »*

Quelques réponses sont d'ores et déjà apportées par **M. BUCHWALDER** sur les sujets suivants :

Depuis 2001, on a réduit fortement la dette ; il semble donc normal de pouvoir utiliser cette possibilité d'emprunt pour réaliser nos projets. En 2001 la dette était de 2 320 000 € soit 394€ par habitant ; fin 2013, la dette sera de 2 592 000 € soit une augmentation de 11,7% en 12 ans et la dette par habitant de 8%. Cela fait 10 ans que la Ville n'a pas souscrit d'emprunt contrairement... à des communes voisines !

L'annuité de 2014 concerne l'emprunt souscrit il y a 2 ans dans le cadre du financement de la TVA car le taux était beaucoup plus bas qu'à moyen et long terme ; on a souscrit un emprunt de 420 000 € à moins de 2% sur 2 ans plutôt que sur 20 ans à un taux plus élevé (3.33% à 3.50%). On pourrait renouveler à ce moment-là mais le niveau de la dette ne changerait pas.

Contrat aidé : il s'agit de la personne travaillant sur le FISAC qui a terminé son contrat. Il est arrivé au bout des possibilités en terme de prolongation.

Apprenti : pas de candidat trouvé à la crèche.

**M. BUCHWALDER** rappelle que la Commune aura réalisé environ 16 millions d'euros d'investissement au cours de ce mandat. L'opération centre-ville représente 3 millions d'euros soit 20% de l'investissement total. 6 millions d'investissement en travaux courants ont été réalisés soit 1 million d'euros par an en 6 ans.

**M. RIGOULOT** indique qu'une information sera donnée en fin de séance sur le centre-ville sous forme d'un bilan chiffré afin de faire taire les propos erronés trop souvent rapportés.

**Mme THARIN** comprend que les oppositions ne soient pas d'accord sur les choix de la Majorité mais dit ne pas accepter les propos mensongers.

La Commission Finances, réunie le 8 octobre 2013, a donné un avis favorable.

**22 VOTES POUR (dont 6 procurations),**

**6**

**VOTES CONTRE**

**(MM. SAVORGNANO, BART, Mmes REBRASSIER, VIKTORIN,**

**M. GAZZOLA, Mme FORESTI F.)**

### **3. INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU RECEVEUR MUNICIPAL POUR L'ANNEE 2013**

**M. BUCHWALDER** présente ce point. Il rappelle que l'indemnité de conseil allouée au Receveur municipal doit être expressément et nominativement attribuée par voie de délibération.

Considérant que le Receveur Municipal remplit les conditions prévues par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, notamment en matière de conseil et d'assistance budgétaire, économique, financière et comptable, l'indemnité peut lui être servie pour l'année 2013 pour un montant net de 956.61 €.

La Commission Finances, réunie le 8 octobre 2013, a émis un avis favorable.

#### VOTE POUR A L'UNANIMITE

#### 4. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SELONCOURTOISES ET EXTERIEURES - 2<sup>eme</sup> TRANCHE

**Mme FORESTI Ch.** présente ce point,

Il convient de donner suite aux demandes émanant des associations seloncourtoises et extérieures.

Il est proposé d'attribuer les subventions telles qu'elles sont inscrites dans les tableaux de répartition ci-dessous.

<b>Associations Extérieures</b>	<b>Siège</b>	<b>Vote CM du 22 10 2013</b>
Action contre la Faim	Paris	
AS Handicapés Physiques	Bethoncourt	
Distraction des Malades	Montbéliard	150 €
Unis vers sourds	Audincourt	
Association Petites Villes de France	Paris	
ELAAssoc. Européenne contre les Leucodystrophies	Paris	
Fanfare de Vandoncourt	Vandoncourt	50 €
Comice du Pays de Montbéliard	Montenois	
	<b>Total</b>	<b>200 €</b>

<b>Associations Seloncourtoises</b>	<b>Commentaire</b>	<b>Montant proposé</b>
Club des Glycines	Complément BP	500 €
Jumelage Seloncourt-Villongo	20 <sup>eme</sup> anniversaire	3 500 €
	<b>Total</b>	<b>4 000 €</b>

**M. SAVORGNANO** demande une augmentation de la subvention de la Fanfare de Vandoncourt.

**Mme FORESTI Ch.** répond que l'association a demandé 400 € et a déjà reçu 350 € au BP. Le Conseil Municipal répond donc à sa demande en octroyant un complément de 50 €.

La Commission Vie Associative, réunie le 8 octobre 2013, a émis un avis favorable.

#### VOTE POUR A L'UNANIMITE

## 5. CONCERT PIANO-BAR GERARD BONASSI - 15 NOVEMBRE 2013

**Mme FORESTI Ch.** présente ce point. Elle propose que, dans le cadre du 33<sup>ème</sup> Salon d'Art, un concert « piano-bar » soit donné par M. Gérard BONASSI, pianiste, le vendredi 15 novembre 2013 à 20 heures à la Salle Polyvalente.

Le montant de la prestation s'élève à 200 € nets.

Le règlement des cotisations s'opérera par le guichet unique.

Une convention est établie avec M. Gérard Bonassi.

La Commission Finances, réunie le 8 octobre 2013, a émis un avis favorable.

### VOTE POUR A L'UNANIMITE

## 6. DEMANDES DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL - TRAVAUX 2014 - ECOLES ET SALLE DE SPORTS

M. GANZER présente ce point.

Il informe le Conseil Municipal des projets de travaux dans les écoles et à la salle de sports André Boulloche pour l'année 2014 et propose de solliciter l'aide financière du Conseil Général.

Le plan de financement des travaux s'établit comme suit :

### Pour la salle de sports André Boulloche

- montant estimatif total des travaux : 110 249,78 € HT soit 131 858.74 € TTC

décomposé comme suit :

1-Mise aux normes pour accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite :

changement de portes : 12 108.42 € HT soit 14 481.67 € TTC

divers travaux sur escaliers, sanitaires, etc : 31 703.36 € HT soit 33 922.60 € TTC (TVA à 7%)

2-Réfection et régulation du système de chauffage : 66 438 € HT soit 79 459.85 € TTC

- subvention escomptée du Conseil Général, taux **28** % du montant total des travaux HT :

**30 869.94 €**

- solde fonds libres : 100 988.80 € TTC

### Pour l'école Marcel Levin : installation du circuit de chauffage

- montant estimatif des travaux : 13 186,00 € HT soit 15 770,46 € TTC

- subvention escomptée du Conseil Général, taux **28** % du montant total des travaux HT :

**3 692,08 €**

- solde fonds libres : 12 078,38 € TTC

### Pour l'école de Berne

- montant estimatif total des travaux : 58 221,60 HT soit 69 633,03 € TTC

décomposé comme suit :

1-changement de chaudière et régulation du système de chauffage : 39 219,60 € HT soit 46 906,64 € TTC

2-changement des portes d'entrée : 19 002 € HT soit 22 726.39 € TTC

- subvention escomptée du Conseil Général, taux **28** % du montant total des travaux HT :

**16 302,05 €**

- solde fonds libres : 53 330,99 € TTC

Pour l'école Charles Mogetti : Mise en œuvre de 11 fenêtres double-vitrage et 4 volets roulants

- montant estimatif total des travaux : 16 380,00 € HT soit 19 590,48 € TTC

- **subvention escomptée du Conseil Général, taux 28 % du montant total des travaux HT :**

**4 586,40 €**

- solde fonds libres : 15 004,08 € TTC

**M. BART** précise que le Conseil Général, soucieux d'une gestion financière rigoureuse, n'a pas diminué le montant des subventions mais a bloqué des enveloppes. Aussi, la répartition des enveloppes est faite en fonction des demandes des collectivités, la priorité du Conseil Général étant de satisfaire les besoins sociaux. Mais les subventions non accordées une année, le seront l'année suivante.

La Commission Bâtiments, réunie le 10 octobre 2013, a émis un avis favorable.

#### **VOTE POUR A L'UNANIMITE**

### **7 . SPECTACLE DE CONTE « OU EST PASSE NOEL ? » - 30 NOVEMBRE 2013**

**Mme FORESTI Ch.** présente ce point.

Elle propose que, dans le cadre des animations organisées par la médiathèque Alice Boname, un spectacle de conte et musique de Noël intitulé « Où est passé Noël ? » soit donné par la Compagnie « Le Jour qui vient » le samedi 30 novembre 2013 à 14h30 au Centre Culturel Cyprien Foresti.

Le montant de la prestation s'élève à 913 € TTC et sera versé par mandat administratif à l'association de la Compagnie « Le jour qui vient » (19 Faubourg Marcel 39200 Saint-Claude) avec laquelle une convention sera signée.

La commune prendra également à sa charge deux repas.

La Commission Vie culturelle, réunie le 30 mai 2013, a émis un avis favorable.

#### **VOTE POUR A L'UNANIMITE**

### **8 . MODIFICATION DU REGLEMENT DE RAVALEMENT DE FACADES**

**M. RIGOULOT** présente ce point. Il rappelle que la Commune participe activement à l'embellissement des zones urbaines par l'octroi d'une aide financière aux propriétaires, bailleurs ou occupants pour le ravalement des façades.

Cette aide financière est soumise aux conditions précisées dans le règlement de façades joint en annexe.

Il est indiqué que le règlement en vigueur date du 9 mars 1998 validé par le Conseil Municipal.

Afin d'actualiser ce règlement, il est proposé de :

- convertir les montants de francs en euros (paragraphe relatif au calcul de la participation communale) ;
- supprimer le paragraphe « **critères d'attribution** » ;
- modifier le paragraphe relatif aux conditions particulières d'attribution de la participation communale par l'ajout de la phrase suivante : « **Pour les travaux réalisés par une entreprise (lorsque les travaux**

sont effectués par le propriétaire, bailleur ou occupant, cette condition ne s'applique pas), fournir avec la déclaration préalable de travaux une attestation d'assurance décennale. »

**Mme THARIN** précise qu'une étude façades a été menée sur l'ensemble de l'agglomération. Un flyer sera prochainement distribué aux habitants pour les informer des aides financières possibles.

2 questions de **M. GAZZOLA** :

un propriétaire qui réalise ses travaux et qui fournit des factures de matériel peut-il bénéficier d'une aide ?

Réponse de **M. RIGOULOT** : oui.

le montant de l'aide accordée par projet peut-il être augmenté ?

Réponse de **M. RIGOULOT** : l'objectif est de satisfaire une majorité de personnes avec l'enveloppe globale allouée chaque année.

La Commission Urbanisme et Habitat, réunie le 9 octobre 2013, a émis un avis favorable.

#### **VOTE POUR A L'UNANIMITE**

### **9 . ACQUISITION DE LA PARCELLE DE TERRAIN CADASTREE AT 626 PROPRIETE DE NEOLIA**

**M. RIGOULOT** présente ce point. Il informe le Conseil Municipal du projet d'acquisition de la parcelle de terrain cadastrée AT 626 actuellement propriété de la société NEOLIA, sur laquelle a été créée une voie ouverte à la circulation publique entre le restaurant scolaire de l'école Marcel Levin et les immeubles dont NEOLIA est propriétaire.

NEOLIA cédant cette voie de desserte à titre gratuit à la Commune, le service France Domaine de la Direction Générale des Finances Publiques précise néanmoins que sa valeur vénale actuelle peut être fixée à 1 € symbolique.

En conséquence, l'acquisition de cette parcelle d'une contenance de 594 m<sup>2</sup> se fera à l'euro symbolique ; elle sera intégrée dans le domaine public communal.

Les frais d'acte et autres frais annexes seront pris en charge intégralement par la Commune.

La Commission Urbanisme et Habitat, réunie le 9 octobre 2013, a émis un avis favorable.

#### **VOTE POUR A L'UNANIMITE**

### **10. CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL POUR L'ORGANISATION D'UN SERVICE OCCASIONNEL DE DENEIGEMENT SUR LES ROUTES DEPARTEMENTALES DU DOUBS**

**Mme MARMIER** présente ce point.

Afin d'améliorer l'efficacité des actions de viabilité hivernale sur le réseau routier départemental, le Conseil Général souhaite formaliser un partenariat avec la Ville de Seloncourt par la signature d'une convention.

La convention a pour objet de permettre à la commune d'assurer, contre rémunération, le traitement de la viabilité hivernale des sections départementales citées dans la convention ad hoc.

La Commune de Seloncourt sera rémunérée par la base d'un montant forfaitaire annuel qui pourra être révisé en

fonction de la rigueur de l'hiver selon les modalités et les termes de la convention jointe à cette délibération.

La durée de la convention est fixée à un an à compter de la signature des deux parties. Elle est renouvelable par tacite reconduction.

**Mme MARMIER** précise que les voies départementales déneigées par les services municipaux seront les rues du Bannot, de Paupin, Viette et de Vandoncourt ; les voies déneigées par les services du Conseil Général restent les rues d'Audincourt, du Général Leclerc et la rue de la Côte.

Il convient au Conseil Municipal de se prononcer sur cette convention.

**M. BART** précise que le Conseil Général a préféré la mise en place d'une mutualisation du déneigement avec les communes plutôt que faire appel à un service extérieur.

La Commission Voirie, réunie le 2 octobre 2013, a été informée de ce partenariat.

L'ensemble du Conseil Municipal approuve ce choix.

### VOTE POUR A L'UNANIMITE

## INFORMATIONS

### a/ Décisions du Maire

COMMUNE DE SELONCOURT/ST  
le 10/10/2013


CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2013

Décisions prises par Madame le Maire ou ses Adjointes en vertu de la délégation accordée par le Conseil Municipal par délibération du 29 mars 2008 modifiée le 3 novembre 2009 et le 2 mars 2010

Décisions relatives aux marchés publics passés selon une procédure adaptée (alinéa 3 de la délibération citée ci-dessus) :

Marché		avenant		titulaire/mandataire	désignation du lot	adresse du titulaire ou du mandataire	date de signature	montant en € TTC
objet	nature	N°	objet					
Réhabilitation d'un équipement sportif existant en salle de gymnastique spécialisée	travaux	2	Travaux supplémentaires DEC2013-09-18-31	FLOORCOLOR	lot N°9 "revêtement de sol en résine"	25490 DAMPIERRE LES BOIS	18/09/2013	717,60
Fourniture et pose de matériel de gymnastique	fourniture	2	Prestations supplémentaires DEC2013-09-18-32	KASSIOPE	lot unique	13190 ALLAUCH	18/09/2013	2 870,40

2 -Décisions relatives à l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers Intérieurs à 4 600 € (alinéa 9 de la délibération citée ci-dessus) :

objet de la vente	acquéreur			date de vente	montant en €
	nom	adresse			
Tracteur ISEKI	PHEULIPIN Mickaël		38 rue de Paupin 25230 SELONCOURT	18/09/2013	1 350,00

**b/ Mme CHALOT** informe le Conseil Municipal de la création d'un groupe de réflexion pour la mise en place des rythmes scolaires composé des 2 fédérations de parents d'élèves actives sur Seloncourt, des 4 directeurs d'écoles et d'élus de la Majorité municipale : Mme THARIN, Maire, M. BUCHWALDER, Adjoint en charge des Finances, M. GANZER, en charge des Bâtiments et retraité de l'Education Nationale, et Mme CHALOT, Adjointe à l'Education, Membres titulaires. M. PERROT, Adjoint à l'Environnement, a été désigné suppléant.

Il est proposé aux élus des 2 Oppositions d'intégrer ce groupe de travail. M. SAVORGNANO est désigné titulaire

et Mme VIKTORIN suppléante pour Seloncourt Dynamique et Solidaire. Mme FORESTI F. est désignée titulaire et M. GAZZOLA suppléant pour Seloncourt Energie Nouvelle. Première réunion le 12 novembre à 17h30.

Mme CHALOT précise qu'une consultation auprès des parents d'élèves et des enseignants a d'ores et déjà été lancée. Fin de cette consultation : le 31 octobre 2013. Les résultats seront une base de travail de la réunion du 12 novembre.

**c/ Mme FORESTI Ch**, fait un dernier appel au Conseil Municipal concernant les créneaux restés disponibles pour les permanences du Salon d'Art.

**d/ M. PERROT** donne des informations sur la passerelle rue de la Pâle et ses abords.

« Côté rue des Noyers :

*Suite au déplacement du transformateur implanté actuellement chez ZINDEL sur un terrain communal rue de la Paie, situé en bout du point R, ERDF devra encore creuser des tranchées pour le passage des gaines des câbles. Donc rien ne se fera avant le déplacement prévu en 2014.*

Côté rue de la Pâle :

*ERDF ayant déjà installé les gaines en souterrain n'aura plus à intervenir. Il reste à faire l'allée qui rejoindra la passerelle à la rue de la Pâle ainsi que des petits mouvements de terrain pour planter pelouse et arbustes le long de cette allée. Ces travaux incombent à EUROVIA qui au vu de grosses charges de travail ailleurs n'interviendra vraisemblablement pas avant janvier ou février 2014 ».*

**e/ Mme PAICHEUR** remercie les volontaires qui ont bien voulu participer à l'Opération Brioches et annonce la recette : 2 701 €.

**f/ M. BUCHWALDER** commente le bilan financier du centre-ville (cf. tableau joint).

Il s'agit du bilan de l'ensemble des marchés signés.

3 317 119 € TTC (soit 2 773 500 € HT la TVA étant remboursée l'année suivante) est l'engagement des marchés signés donc l'engagement financier de la commune.

La 2ème tranche non affermie, est estimée à 580 000 €. A ce jour, la somme n'est pas engagée.

La Commune a reçu 1 245 000 € de subventions.

**Le coût réel pour la Commune s'élève donc à 1 528 500 € pour ce mandat.**

Si la 2ème tranche était réalisée, on arriverait à un coût de 3 258 500 € HT. En tenant compte des mêmes subventions, l'engagement maximum pour la commune serait donc 2 013 450 €.

**M. BUCHWALDER** indique qu'il faut faire la différence entre le coût estimé à l'origine du projet (décembre 2010) et le coût actualisé, réel (décembre 2013), pour la commune et pour ses habitants.

**Fin de séance à 19h45.**

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**

**MARDI 10 DECEMBRE 2013**

**A 18 HEURES 30**

CENTRE VILLE

BILAN FINANCIER

SITUATION AU 21/10/2013

Budget en €	2005	2006	2007	2008	2009	BP2010 BS2010	2011	BP 2012	total	opération N°20 imput.2315
	60 000.00	200 000.00	202 000.00	0	0	600000 -42523	648 989.00	500 000	3 325 401,75	
								BS 2012	240 000.00 €	
								DM2012	-324.00 €	
								BP 2013	700 000.00 €	
								DM 8/7/13	217 259.75 €	

PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Enveloppe	NATURE DES PRESTATIONS	TITULAIRE	MARCHE TTC	% Mandaté	Total mandaté TTC	Solde à payer TTC
	Maîtrise d'Œuvre études	B.E.J.	14 902,16	100,00%	14 902,16	-
	Maîtrise d'Œuvre - liaison piétons/cycles	B.E.J.	16 564,60	100,00%	16 564,60	-
	Etudes - dossier de réalisation + déclaration de travaux - loi sur l'eau	TOPOLOC	23 740,60	100,00%	23 740,60	-
	Maîtrise d'Œuvre élément OPC : inclus dans mission M DO	B.E.J. Total tranches	<b>226 473,74</b>	82,23%	186 232,15	40 241,59
	Contrôle Technique		-			-
	C.S.P.S.	Nicolas ROY	7164,04			7 164,04
<b>TOTAL PRESTATIONS INTELLECTUELLES TTC</b>			<b>288 845,14</b>	<b>83,59%</b>	<b>241 439,51</b>	<b>47 405,63</b>

TRAVAUX

Durée du chantier :		Date O.S. début :	à indiquer	Date de réception :	à indiquer	
Tranche/lots	NATURE DES PRESTATIONS	TITULAIRE	TOTAL MARCHE TTC TF+TC1+avenants	% Mandaté	Total mandaté TTC	Solde à payer TTC
1	démolition	ARCHES DEMOLITION	64 979,28	91,82%	59 666,64	5 312,64
2.1 à 2.10	mobiliier urbain	SINEU GRAF/AREA/GHM	83 821,62	97,52%	81 741,78	2 079,84
3	fourniture mat. Éclairage public	ATCD	89 219,21	100,00%		-3,15
4	ouvrage d'art	PARIETTI	672 028,34	95,63%	642 643,30	29 385,04
5	voirie assainissement	groupement EUROVIA/CLIMENT/ISS ESPACES VERTS	1 782 570,25	97,22%	1 733 026,09	49 544,16
6	ferronnerie	ISS ESPACES VERTS	66 545,85	78,53%	52 257,61	14 288,24
7	aménagement paysager et clôture	ISS ESPACES VERTS	108 959,57	65,35%	71 201,95	37 757,62
8	éclairage public (pose et câblage c	VIGILEC HATIER	43 595,99	92,10%	40 151,51	3 444,48
9						
10						
11						
12						
<b>TOTAL TRAVAUX TTC</b>			<b>2 911 720,11</b>	<b>95,13%</b>	<b>2 769 911,24</b>	<b>141 808,87</b>
Montant estimé des travaux voté en CM			2 434 548,59			

EQUIPEMENT

Enveloppe	NATURE DES PRESTATIONS	TITULAIRE	MARCHE TTC	% Mandaté	Total mandaté TTC	Solde à payer TTC
			-		-	-
<b>TOTAL EQUIPEMENT TTC</b>			<b>-</b>		<b>-</b>	<b>-</b>

AUTRES DEPENSES

Enveloppe	NATURE DES PRESTATIONS	DESIGNATION	MARCHE TTC	% Mandaté	Total mandaté TTC	Solde à payer TTC
	Reprographie	LOOS	29,44	100,00%	29,44	-
	diagnostics	DP EXPERTISE	4 115,00	100,00%	4 115,00	-
	Taxe archéologique					
	ravalement façades restau Levin	VETTORAZZO	1 585,90	100,00%	1 585,90	-
	Assurance DO - TRC					
	Etudes du sol					
	levés topo-perspectives-prises de vu<	divers prestataires	15194,20	62,22%	9 453,40	5 740,80
	Publicité (Frais d'inser.)	BOAMP MONITEUR	2 887,77	100,00%	2 887,77	-
	Branchements	divers prestataires	22 923,83	96,61%	22 147,66	776,17
	Aléas					
	Frais de déménagement					
	travaux G2T	G2T	1 402,72	100,00%	1 402,72	-
	travaux divers	EUROVIA	39 878,20	100,00%	39 878,20	-
	constat huissier	STEPHAN	540,74	100,00%	540,74	-
	Déviation de la RD 34	CG25	996,33	100,00%	996,33	-
	bancs et bacs à fleurs	Ateliers de la Gesse	27 000,00			27 000,00
	Publicité FEDER	SIGNAUX GIROD, ALINEA : voir convention FEDER : 3000 €				
<b>TOTAL AUTRES DEPENSES TTC</b>			<b>116 554,13</b>	<b>71,24%</b>	<b>83 037,16</b>	<b>33 516,97</b>

TOTAL GENERAL DU PROJET TTC

3 317 119,38

93,29%

3 094 387,92

222 731,47